

Les Muses à l'assaut du Pinde

Pour Huguette Krief

L'affaire est connue : en 1795, le Pindare de l'époque¹, considéré avec assez d'unanimité comme le plus grand poète lyrique de son siècle finissant, Ponce-Denis Écouchard Le Brun (1729-1807) lança du haut du Pinde dans les ondes enfin redevenues paisibles du Permesse un petit pavé galamment provocateur, sous la forme d'une série de huit stances adressées *Aux belles qui veulent devenir poètes*. En d'autres temps, cette pochade², à peine entachée par un zeste de grivoiserie discrète assez caractéristique de la manière de ce séducteur misogynne, n'eut guère provoqué de remous, mais elle survenait à l'heure où, probablement encouragées par le vent de liberté qui soufflait dans la phase thermidorienne de la Révolution, les poétesses, relativement nombreuses, prenaient conscience qu'elles formaient un véritable groupe, notamment autour de l'*Almanach des Muses* qui accueillait plutôt libéralement leurs vers³, et commençaient à trouver légitime qu'on leur reconnût, comme à leurs confrères du sexe fort, un véritable statut d'auteurs. Je n'ai pas l'ambition, dans ce qui n'est qu'un feuillet sans nulle prétention érudite, de retracer par le menu les étapes de ce qui devint, entre 1795 et 1800, une véritable « querelle des

¹ Le Brun fut nommé à l'Institut, dans la section de poésie, en novembre 1795. Sur le surnom de Pindare qui lui est demeuré attaché, voir Tatiana Smolarova, « Le rôle de la Révolution dans le destin du nom propre : le cas d'Écouchard Le Brun, dit Le Brun-Pindare », dans *Une Expérience rhétorique : l'éloquence de la Révolution*, éd. Éric Négrel et Jean-Paul Sermain, Oxford, SVEC 2002-02.

² Que Ginguené, l'éditeur des *Œuvres* de Le Brun (Paris, Warée, 1811) n'en insère pas moins parmi les *Odes* du poète (t. I, p. 368-369, ode 3 du livre VI).

³ Voir Catriona Seth, « Les Muses de l'*Almanach* : la poésie au féminin dans l'*Almanach des Muses* », dans *Masculin-féminin dans la poésie et les poétiques du XIX^e siècle*, Christine Planté dir., Presses Universitaires de Lyon, 2002, p. 105-119.

femmes poètes»⁴ en plusieurs phases, dont on peut suivre les escarmouches dans la presse contemporaine : je me contenterai de citer quelques vers d'un échange généralement plutôt civil⁵ – ce qui est assez surprenant à un moment où la guerre des satires⁶ commence à faire rage – mais parfois assez vigoureux, qui aboutit, essentiellement, à la mise au jour, emphatique et retentissante, de ce texte poétique féministe majeur – et pour tout dire en quelque sorte *inaugural* – qu'est l'*Épître aux femmes* de Constance Pipelet⁷ (1767-1845), solennellement déclamée par elle au Lycée des Arts le 19 juillet 1797 (1^{er} thermidor an V) et répandue ensuite comme une traînée de poudre dans le public, au fil de très nombreuses publications dans la presse et en brochures⁸, qui provoqua l'éclosion immédiate d'une petite série d'autres épîtres en vers adressées aux mêmes destinataires ou tournant autour du même sujet. *Volens nolens*, Le Brun-Pindare, avec sa pochade qui provoqua des flots de vers (et des discussions animées dans la presse), avait fait faire un grand pas à la cause des femmes poètes, dont le statut d'auteurs était désormais en voie de reconnaissance.

* * *

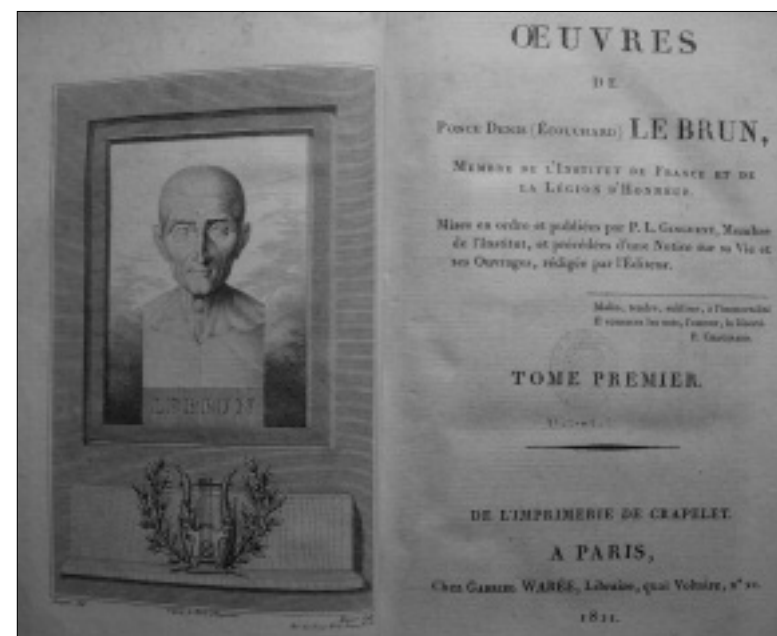
⁴ Voir les travaux de Geneviève Fraisse (*Opinions de femmes, de la veille au lendemain de la Révolution française*, Paris, Côté-Femmes, 1989 ; *Muse de la Raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Paris, Alinéa, 1989) et de Christine Planté (*Femmes poètes du XIX^e siècle : une anthologie*, Université de Lyon II, Centre Littérature et idéologies au XIX^e siècle, 1998, nouvelle édition à paraître en 2010 aux Presses Universitaires de Lyon).

⁵ Guinguené, qui considère le débat lancé par Le Brun comme une « mauvaise cause » (*Notice sur Le Brun*, en tête du t. I des *Œuvres*, éd. citée, p. XXXV), écrit que l'échange donna cependant lieu à quelques pièces « grossières » : d'après les exemples qu'il en cite (*ibid.*, p. XLVII, note 6), l'adjectif signifie que certains adversaires du Pindare français l'attaquèrent dans ses qualités de poète. On manque cruellement d'une étude monographique sur Le Brun, à propos duquel on consultera, égrenés au fil de la collection des *Cahiers Roucher-André Chénier*, les savants travaux de Georges Buisson, appuyés sur l'étude des manuscrits inédits de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque municipale de Provins.

⁶ À laquelle Constance Pipelet, avec ses *Vers sur les dissensions des gens de lettres* (Paris, Dessenne, an VI), mêla sa voix : le texte, en effet, même s'il se rattache clairement à la « querelle des femmes poètes », concerne surtout la frénésie satirique qui s'est emparée du Parnasse au même moment.

⁷ Constance-Marie de Théis, mariée en 1789 au chirurgien renommé Pipelet de Leury, immortel inventeur du bandage herniaire, divorcée en 1799, remariée en 1803 avec le comte (puis prince) de Salm-Dyck, botaniste très distingué : sa carrière est sommairement retracée par Martine Lauzon, dans un mémoire de l'Université McGill de Montréal (*Une Moraliste féministe, Constance de Salm*, 1997), accessible en ligne à l'adresse <http://www.collections.canada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp01/MQ37214>.

⁸ Voir Catriona Seth, « L'*Épître aux femmes*, textes et contextes », dans *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 29-2010. Ce numéro contient une section de près de 200 pages consacrée à *La Muse de la Raison, Constance de Salm, poétesse et bas-bleu*.



Œuvres de Le Brun, « mises en ordre et publiées par P.L. Guinguené », 1811. Frontispice par Choquet et Macret, « d'après le buste d'Espercieux ». Institut Voltaire, Genève.

Donnons-lui la parole pour commencer. Après avoir plutôt élégamment cherché à détourner les femmes d'abandonner le dieu d'Amour pour celui des vers et les avoir – un peu moins élégamment – exhortées à préférer l'instant du plaisir à « un long siècle dans la mémoire », après avoir opposé le charme fugace de la rose à la hautaine robustesse du chêne et la tendresse aimante de la colombe à l'intrépidité de l'aigle, il définit sans ménagements les fonctions et les territoires respectifs des deux sexes au pays de poésie :

Laissez-nous la double colline ;
Régnez à Cythère, à Paphos ;
En vers tendres, le doux Racine
A même vaincu les Saphos.

Le coursier fougueux du Parnasse
Ne cède qu'aux fils d'Apollon,
Et se rit de la faible audace
Des Amazones d'Hélicon.

Rassurez les Grâces confuses;
Ne trahissez point vos appas;
Voulez-vous ressembler aux Muses?
Inspirez, mais n'écrivez pas⁹.

Aux femmes, donc, le rôle d'égéries voluptueuses dans les îles consacrées à Vénus: les hommes seuls peuvent, montés sur Pégase qu'ils domptent, escalader la montagne d'Apollon. Cette cartographie où s'opposent le haut et le bas, le fort et le faible, le doux et l'énergique, le timide et l'audacieux n'a, à dire vrai, rien de bien original: elle dessine les contours d'un univers poétique conventionnel et galant qui, malgré bien des tentatives d'« amazones » révoltées à différentes époques, est resté d'une grande stabilité, conformément à un modèle social relativement intangible qu'il ne fait qu'embellir d'emblèmes flatteurs. C'est bien sur ce terrain des emblèmes que se situent la plupart des réactions à cette provocation harmonieusement ciselée. Dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, l'éditeur choisit de reproduire, immédiatement après les stances de Le Brun, celle que lui adresse Anne-Marie de Beaufort¹⁰ (1763-1837), qui est justement l'une de ces « poétesses d'almanachs » en voie de se constituer en groupe. On remarquera avec quelle subtilité, après avoir installé ironiquement son adversaire – dûment équipé de l'instrument qui symbolise sa fonction – au sommet du Parnasse ou du Pinde, elle rapetisse et effémine l'aigle que Le Brun opposait à la colombe en Philomèle chantant harmonieusement avec elle. Je cite *in extenso*:

Pindare, nous dictant ses lois,
Du haut de la docte colline,
Nous défend de mêler nos voix
Aux sons de sa lyre divine.

Il vaut qu'au talent de rimer
Nous soyons toujours étrangères;
Aux Grâces, Nymphes et Bergères,
Il ne permet que l'art d'aimer.

Sans rivaliser de ramage,

⁹ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 15-16.

¹⁰ Anne-Marie de Montgeroult de Coutances, épouse du comte de Beaufort, puis après son veuvage du général d'Hautpoul. On lui doit des romans: *Zélie* (1796), *Childéric* (1806), *Clémentine ou l'Évelina française* (1809), *Séverine* (1810), *Alexis et Constantin* (1820); des *Contes et nouvelles de ma grand-mère* (1822-1823); des ouvrages pédagogiques assez nombreux et une foule de poésies « fugitives », notamment dans l'*Almanach des Muses*. Pendant les dernières années de l'Empire, elle enseigna à la maison de la Légion d'Honneur d'Écouen.

La colombe au chant douloureux,
Le rossignol mélodieux,
Chantent leurs amours sous l'ombrage.

Pourquoi nous ravir le bonheur
D'exprimer un tendre délire?
Pour aimer, je reçus mon cœur;
Je reçus ma voix pour le dire¹¹.

Mais cette métamorphose de l'oiseau de Jupiter en rossignol¹² n'est pas tout: pour désigner le domaine – prudemment restreint tout de même: celui de la « petite » poésie élégiaque amoureuse – où elle réclame le droit d'avoir sa place, c'est de l'un des mots les plus ambitieux du paradigme emblématique de la haute poésie qu'elle se saisit, en l'accompagnant, en une sorte de concession implicite, d'une épithète qui renvoie en souriant à cette douceur dans laquelle le docte Pindare voulait cantonner les trop ambitieuses assaillantes de la poétique montagne¹³.

C'est un homme, le dramaturge et poète La Chabeaussière¹⁴ (1752-1820), qui, avec la même arme de l'ironie mais un ton plus sarcastique, vient à la rescousse des « Amazones d'Hélicon » en mettant en œuvre un

¹¹ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 16-17.

¹² D'assez étonnante façon, c'est la comparaison des poètes avec les oiseaux chanteurs (la fauvette, le rossignol) qui inspire à Le Brun sa plus douteuse composition dans le cadre de la querelle, *À une jolie femme poète qui me citait le chant de la fauvette et de Philomèle pour autoriser son ramage poétique* (*Œuvres*, éd. citée, t. III, p. 350-351), dont voici seulement la 1^{ère} strophe:

Chez les oiseaux, ne vous déplaie,
La femelle n'a point de chant;
Nature veut qu'elle se taise,
Même en dépit de son penchant.

¹³ Le Brun répondit très galamment à Mme de Beaufort (*Œuvres*, éd. citée, t. III, p. 352-353), mais sana vraiment lui ouvrir l'accès des chemins du Parnasse:

Oui, j'en crois votre aimable lyre;
Votre cœur est fait pour aimer,
Et votre bouche pour le dire;
Mais sont-ils faits pour le rimer?

¹⁴ Auguste-Étienne-Xavier Poisson de La Chabeaussière, auteur en l'an II du Catéchisme républicain philosophique et moral (ou Catéchisme français ou Principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires), grand confectionneur à partir des années 1780 de livrets et de comédies légères. Ses Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan (Paris, Plassan, s. d.), égrenés dans les Almanachs des Muses après la Terreur, méritent considération, tout comme sa comédie des Deux Tuteurs (Paris, Brunet, 1784), créée aux Italiens le 8 mai 1784. Tristement, ce républicain modéré finit par chanter Le retour de Louis-le-Désiré, en 1816. Pour l'anecdote, il a revendiqué (et il en est probablement l'auteur) la traduction des Élégies de Tibulle publiée sous le nom de Mirabeau.

autre symbole paradigmatique de la grande poésie lyrique, je veux dire Orphée, dans des vers adressés *Au poète Le Brun sur sa petite guerre avec les femmes auteurs*. Cette sorte d'épigramme (9 vers) rappelle que « l'orgueil outragé » des femmes « osa briser la lyre » du légendaire poète antique et avertit son émule moderne de ne pas trop provoquer « un sexe impérieux » :

En armant le courroux de nos femmes auteurs,
Crains d'imiter en tout le chanfre de la Thrace,
Le Brun ! c'est bien son art que ta voix nous retrace ;
Ne nous rappelle pas sa fin et ses malheurs¹⁵.

Les compliments, ici, ne sont pas minces, surtout pour un écrivain qui devait se révéler incapable de mener à son terme l'entreprise d'un poème de *La Nature* qu'il tenta de rédiger sa vie durant, mais l'image fortement suggestive – même si elle n'est pas vraiment de très bon goût, alors que la terrible machine de Guillotin n'est pas encore rouillée – d'un chanfre courant le risque de perdre la tête en provoquant l'insurrection – castratrice ? – des poétesses révoltées laisse à songer : la vision du toujours vert Le Brun réduit à n'être plus qu'une tête chantante voguant au fil des eaux d'un Permesse sanglant – Apollon me pardonne ! – a dû provoquer, du côté des Muses vindicatives, un sonore concert de rires... et pourquoi pas égrillards ?

Un homme, encore, le chansonnier et dramaturge Armand Charlemagne¹⁶ (1753-1838), prend en apparence le parti des femmes, mais lui préfère aux éclats de rire de la mordante épigramme le sourire – ambigu – d'une chanson, intitulée avec un sérieux plein d'humour, *Des auteurs males et femelles*. Il prétend s'y livrer à un examen du débat et pose la question d'assez amusante façon :

Est-il un sexe qu'on brevete
Dans le domaine d'Apollon ?
Ne peut-on rimer en cornette¹⁷ ?
Et faut-il, pour être poète,
Avoir de la barbe au menton¹⁸ ?

¹⁵ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 138.

¹⁶ Jean-Armand Charlemagne avait participé à la guerre d'indépendance américaine, avant de se lancer dans la carrière du théâtre et de la poésie après 1783. C'est lui qui veilla sur les débuts du *Nouvel Almanach des Muses*, à partir de 1802. Ses *Descendants du Menteur*, créés le 5 juin 1805, illustrent la manie des « suites » qui s'empara, à partir de 1790, du monde comique, de Fabre d'Églantine à Andrieux.

¹⁷ La *cornette* est une sorte de bonnet que portaient les femmes « en déshabillé ». Mais la rime avec « brevete » ne peut manquer de rappeler ironiquement le sens militaire du mot...

¹⁸ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 219-221.

Plus loin, après avoir énuméré quelques talents et ridicules féminins, il croque en l'égratignant à peine d'une suggestion grivoise la femme – providentiellement, diront certains, prénommée Corinne – en proie à la métromanie :

Eh bien ! Corinne est virtuose ;
Elle s'amuse à ce jeu-là,
Et fait des vers sur son sofa,
Comme on y ferait autre chose.

Mais il redevient vite plus discrètement galant en évoquant les lectures poétiques dans les salons :

J'aime à voir, en cercle d'amis,
Pour réciter des vers jolis,
S'ouvrir une bouche vermeille :
L'ouvrage d'une belle est beau ;
Le charme des vers de Sapho,
Au cœur arrivait par l'oreille¹⁹.

Le Pinde est un coteau charmant :
Ne l'interdisons pas aux belles ;
Nous y monterons plus gaîment,
Si nous y montons avec elles.

Eh ! mon Dieu ! rime qui voudra !
[...]
Une femme, je le soupçonne,
Peut être aimable, belle et bonne,
Et cependant faire des vers.

Tout bien considéré, personne n'est épargné dans cette pochade. On remarquera cependant, malgré les coupes sévères que j'ai dû opérer, le soin pris par le poète badin à reprendre en écho les thèmes et les termes utilisés par Le Brun. On notera surtout le rapetissement qu'il fait subir à la conception poétique du grand lyrique : Mme de Beaufort, déjà, limitait son ambition à un modeste lyrisme élégiaque – mais elle avait pour cela d'excellentes raisons stratégiques – ; Charlemagne, lui, aplatit un peu rudement la montagne poétique pour la gravir une chanson aux lèvres en

¹⁹ Réminiscence (peut-être, nous sommes dans le domaine de la topique), curieuse à cet endroit, des vers de Louis Racine dans son *Ode sur l'harmonie* :

C'est l'art d'enchanter les oreilles
Qui fait la conquête des cœurs.

galante compagnie. Mais cela ne l'empêche pas, finalement, de reconnaître au beau sexe le droit d'y monter... même en qualité de poète !

* * *

Tout cela est décidément fort récréatif mais ne fait qu'effleurer le véritable sujet de l'affrontement. Il faut se tourner vers Gabriel Legouvé²⁰ (1764-1812) – encore une homme ! –, futur auteur du *Mérite des femmes*, pour en approcher de plus près. Le texte qu'il adresse *Au citoyen Le Brun, sur les vers qu'il a adressés aux belles qui veulent devenir poètes* est d'une tonalité bien plus solennelle, emphatique même, avec quelques contorsions rhétoriques du meilleur aloi, comme celle qui consiste à reconnaître, en une concession d'école, qu'aucune voix féminine jamais n'égale « l'harmonie » de celle du grand lyrique²¹ – ce qui n'est jamais après tout qu'une façon d'exprimer ce que disait déjà Mme de Beaufort –, pour mieux ensuite définir le territoire où s'exprime le mieux le talent féminin, celui de « la douce romance » et de « la tendre élégie ». Mais là n'est pas l'essentiel : c'est en évoquant la communauté contemporaine des femmes poètes que Legouvé se montre décidément plus perspicace que les autres défenseurs de leur cause. Je cite assez longuement :

Vois Sapho : par Phaon trahie,
Elle rendit son art confident de ses pleurs,
Et mérita la gloire en chantant ses malheurs.
Le siècle de Corneille a vanté Deshoulière ;

²⁰ Gabriel-Marie Legouvé, auteur tragique à succès entre 1792 et 1806 (*La Mort d'Abel*, *Épicharis et Néron*, *Étéocle*, *La Mort d'Henri IV*), poète dont *Le Mérite des femmes* (1801) fut constamment réimprimé pendant tout le XIX^e siècle, journaliste un temps directeur du *Mercure de France* (1806-1810), fut aussi le suppléant du poète Delille à la chaire de poésie latine du Collège de France.

²¹ Dans le *Mérite des femmes*, en 1801, Legouvé reprendra – *perseverare diabolicum* –, en faisant clairement allusion à Le Brun, l'idée que les femmes n'ont pas leur place dans la grande lyrique (*Œuvres*, Paris, Janet, 1826, t. II, p. 32-33) :

Pour la femme, il est vrai, redoutant un travers,
Un poète voulut lui défendre les vers.
Sans doute il ne faut pas qu'en un mâle délire
Elle fasse parler la trompette ou la lyre ;
Mais elle a su prouver que sous ses doigts légers
Soupire sans effort la flûte des bergers.
Est-ce un jeu de l'esprit qu'elle doit s'interdire ?
Peut-être on aime mieux, quand on sait bien le dire ;
Laissons-là donc sans crainte exercer, à son tour,
Un art qui peut tourner au profit de l'amour.

Et Verdier, Dufrénoy, d'Antremont et Beaufort,
Dans nos jours, d'un heureux effort,
Ont du docte Hélicon atteint la cime altière.
Leur chant du dieu des arts embellit les concerts.
Peux-tu, quand tu les lis, leur défendre les vers ?
[...]

Les belles, faites pour charmer,
Par tous les moyens de séduire,
Ont droit d'assurer leur empire.
On se plaît à les lire autant qu'à les aimer :
Non, il n'est pas une victoire
Dont ces objets chéris ne méritent l'honneur.
Nous leur devons l'amour, l'espoir et le bonheur ;
Sachons leur pardonner le talent et la gloire²².

Les quatre noms de poétesses énumérés après l'évocation de l'emblématique Sapho – qui était chez Le Brun – et de Mme Deshoulières, ce sont justement ceux de versificatrices parmi les plus actives dans les pages des périodiques du temps, ceux d'« amazones » audacieuses²³ qui sont parvenues à escalader l'Hélicon défendu, le Parnasse interdit et le Pinde tabou. Qui sont donc admises aux « concerts » d'Apollon²⁴ et méritent, comme

²² Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 73-74.

²³ Suzanne Allut, dame du Verdier (1745-1812) a publié dans l'*Almanach des Muses* des idylles et autres poésies fugitives. Elle avait entrepris des *Géorgiques françaises* en 4 chants, restées inachevées. Plus connue, Adélaïde-Gillette Dufrénoy (1765-1825), née Billet, dont Florence Lotterie nous parle dans les pages de ce numéro, a publié la 1^{ère} édition de ses *Élégies* en 1807. Quant à la marquise Henriette de Ribère d'Antremont (1745-1802), née Payan de l'Estang, épouse plus tard du baron de Bourdic puis du diplomate Viot, elle était visiblement très respectée et admirée par les poétesses ses collègues : elle a publié en 1799 un *Éloge de Montaigne* et ses premières *Poésies* avaient été réunies dès 1770.

²⁴ Plus tard (*Almanach des Muses* pour 1801, p. 73-75), Mme de Beaufort proposera à son tour, dans une *Épître au citoyen (Baour-)Lormian sur ses Trois Mots* (des satires très violentes), pour opposer la concorde qui règne entre poétesses aux dissensions de leurs collègues masculins, une liste assez voisine, mais incluant la désormais célèbre Constance Pipelet :

Du talent, d'union vous voyez les images :
L'aimable Pipelet, la tendre Dufrénoy,
Bourdic possédant à la fois
Tous les tons et tous les suffrages ;
Émules sans rivalité
Et poètes sans jalousie,
Loin de voir à regret les succès d'une amie,
Chacune en tire vanité,
Et vous prouve, en fuyant l'envie et les cabales,
Que les Muses sont sœurs et ne sont point rivales.

l'affirment avec fermeté les derniers mots du fragment cité, la reconnaissance de leur talent et de leur statut dans le monde de la littérature...

Le Brun, entêté misogyne, ne l'entendait pas de cet oreille: il s'enflamma, du moins pour sa cause, et répondit parfois à ses contradicteurs. Sa *Réponse au citoyen Legouvé, sur les femmes poètes* est un morceau d'anthologie, et même d'acanthologie. Elle débute en effet par des allusions épigrammatiques à la Sapho bien réelle dont l'apologiste des femmes aurait embrassé le parti²⁵, puis s'engage malignement, dans une comparaison entre la poétesse antique et les muses du temps:

Sapho, tant soit peu masculine,
Vingt fois avec éclat, dans ses transports divins,
Atteignit le sommet de la double colline:
Mais nos poètes féminins,
Nos muses de boudoir, chantant à la sourdine,
Pour l'immortalité font des vers clandestins²⁶.

On doute du bon goût de ces vers, qui suggèrent une Sapho très virile atteignant à coups redoublés une extase qu'on ne peut guère croire seulement poétique, tandis que ses émules modernes, cantonnées dans le «petit», se cachent hypocritement pour produire des riens. Le ton est violent, presque ordurier et, dans la suite, selon un stéréotype misogyne bien connu et qu'on retrouve à différentes époques, le beau sexe est présenté comme usurpant les talents masculins, n'hésitant pas à recourir aux talents de ce qu'on appelait alors des «teinturiers²⁷», c'est-à-dire pour parler net des *nègres*. Et de conclure péremptoirement:

²⁵ Probablement Mme de Beaufort, décidément figure centrale de cette phase de la querelle. Une petite pièce épigrammatique intitulée *Sur quelques vers de la pièce de M. Legouvé* (*Œuvres*, éd. citée, t. III, p. 351) semble finir par accorder ironiquement à cette poétesse, qui recevait bien des disciples d'Apollon dans son salon (où l'on voyait aussi la jeune Mme Récamier), le statut d'exception:

Beaufort est à la fois une Grâce, une Muse,
Un ruisseau qui murmure, un zéphyr qui s'amuse.
Elle a conquis la gloire en chantant le plaisir.
Son sexe l'applaudit par de jalouses larmes;
Apollon à genoux lui rend même les armes;
Mais l'embarras est de choisir
Entre ses talents et ses charmes.

²⁶ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 75.

²⁷ Sur ce sujet on relira, outre l'*Épître aux femmes* de Constance Pipelet qui ne manque pas d'y faire allusion (je cite le passage plus loin), l'*Épître aux femmes* de Fanny de Beauharnais, qui sert de préface à *L'Île de la Félicité, ou Anaxis et Théone, poème philosophique en trois chants, suivi de poésies fugitives*, Paris, Masson, an X-1801.

Et surtout croyons-en Molière:
Redoutons les femmes auteurs.

Sa réponse à La Chabeaussière, *Mon dernier mot sur les femmes poètes*, est à la fois plus sereine et plus développée. Elle fait aussi largement – plus qu'ailleurs – sortir la polémique de son cadre étroitement littéraire et permet ainsi de mieux comprendre, je crois, certains aspects de l'*Épître aux femmes* de Constance Pipelet. On y retrouve bien sûr les déclarations qui déniaient aux femmes le droit de se faire poètes:

Que va faire Zulni sur les doctes sommets?
Psyché plut à l'Amour, et ne fit point de livre;
Les Grâces, dans Paphos, ne rimèrent jamais;
Jamais Vénus, sur son triste pupitre,
Ne griffonna la romance ou l'épître²⁸.

Ou encore:

Les petits riens rimés et leurs petits succès
Valent-ils le bonheur? Quand la beauté compose,
La beauté perd de ses attraits:
Elle parle sans art une si douce prose!
L'encre sied mal aux doigts de rose,
L'Amour n'y trempe point ses traits.

Mais Le Brun insiste surtout, en poussant – comme le fera du reste à peine plus tard Legouvé dans son *Mérite des femmes*²⁹ – la sensibilité jusqu'aux frontières du ridicule, sur ce qu'il estime être la véritable place et le rôle naturel des femmes, invitées à renoncer à escalader le «Pinde inaccessible» pour se cantonner dans leurs «modestes foyers» et y élever leurs enfants³⁰. Je cite ces vers, dans lesquels le grand lyrique finit par

²⁸ Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1797, p. 139-141.

²⁹ On connaît l'immense comparaison florale qui termine le poème, dans laquelle Legouvé entend faire taire les détracteurs impénitents des femmes (*Œuvres complètes*, éd. citée, t. II, p. 54-55):

Les femmes, dût s'en plaindre une maligne envie,
Sont ces fleurs, ornements du désert de la vie.
Reviens de ton erreur, toi qui veux les flétrir:
Sache les respecter autant que les chérir;
Et, si la voix du sang n'est point une chimère,
Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

³⁰ Millevoeye, quant à lui, a donné en 1805 un *Poème sur l'amour maternel* (Paris, Lefèvre, an XIII-1805): le texte, présenté au concours de l'Académie, valut à son auteur une simple mention.

être assez drôle à ses dépens :

Soyez épouse et mère, au lieu d'être poète !
L'enfance, qui vous tend les bras,
Vous demande un lait pur et non l'eau d'Hippocrène.
Ah ! tariesse à jamais la poétique veine,
Plutôt qu'un sein pressé de ses doigts délicats !
Que le hochet fasse taire la lyre ;
De l'amour maternel savourez le délire.

Assurément, l'opposition entre le lait maternel et l'eau jaillie sous le pied de Pégase, emblématique de l'inspiration poétique, ne manque pas de hardiesse... Mais les formules parodiques, qu'elles calquent Boileau (au début) ou Cicéron (à la fin), ne sont pas mal non plus ! Et il est bien difficile de ne pas éclater de rire quand le délire, apanage topique du poète lyrique, devient celui de la mère qui allaite : malheureux dérapage pour un nourrisson des Muses, que cette glissade destinée à renvoyer le beau sexe à sa vocation première, de sorte que le *Dernier mot* de Le Brun tourne au lapsus.

* * *

Quoi qu'il en soit, l'affaire était à peu près close, semble-t-il, du moins dans sa première phase, quand le coup d'éclat de Constance Pipelet la relança vigoureusement. Je ne reviendrai pas sur la fameuse séance du Lycée des Arts, diversement reçue dans la presse du temps, et je ne soulignerai que quelques détails du texte même de l'*Épître aux femmes*³¹. L'audacieuse poétesse n'hésite pas à se jeter dans la mêlée, en croisant le fer, de manière à peine voilée, avec les protagonistes de la querelle :

On s'étonne, on murmure, on s'agite, on menace ;
On veut nous arracher la plume et les pinceaux ;
Chacun a contre nous sa chanson, ses bons mots ;
L'un, ignorant et sot, vient, avec ironie,
Nous citer de Molière un vers qu'il estropie ;
L'autre, vain par système et jaloux par métier,
Dit d'un air dédaigneux : *Elle a son teinturier*.
De jeunes gens à peine échappés du collège

³¹ Dans son article des *Cahiers Roucher-André Chénier* indiqué ci-dessus, Catriona Seth en esquisse l'édition critique : tâche difficile tant le texte a été l'objet, pendant toute sa longue carrière, de soins attentifs de la part de sa rédactrice, mais belle occasion pour le lecteur curieux de considérer avec attention un ouvrage poétique décidément majeur.

Discutent hardiment nos droits, leur privilège ;
Et les arrêts dictés par la fatuité,
La mode, l'ignorance et la futilité,
Répétés en échos [*sic*] par ces juges imberbes,
Après deux ou trois jours sont passés en proverbes³².

C'est le ton de la satire encore plus que celui de l'épître littéraire et morale... Et magnifiquement maîtrisé : le tableau polémique a du mouvement, l'écriture témoigne d'une belle habileté rhétorique. C'est avec les armes d'un poète – d'un excellent poète – que Constance Pipelet raille les détracteurs de son sexe.

Mais elle manie, tout aussi bien, pour le combat d'idées, l'argumentation serrée. Voici, justement, comment elle répond à Le Brun, sur son argument ultime, celui de la destination maternelle des femmes :

Armé du sentiment l'homme paraît enfin ;
Il nous crie : « Arrêtez, femmes, vous êtes mères !
À tout autre plaisir rendez-vous étrangères ;
De l'étude et des arts la douce volupté
Deviendrait un larcin à la maternité ».
Ô nature ! ô devoir ! que c'est mal vous connaître !
L'ingrat est-il aveugle, ou bien feint-il de l'être ?
Feint-il de ne pas voir qu'en ces premiers instants
Où le ciel à nos vœux accorde des enfants,
Tout entières aux soins que leur âge réclame,
Tout ce qui n'est pas eux ne peut rien sur notre âme ?
Feint-il de ne pas voir que de nouveaux besoins
Nous imposent bientôt de plus glorieux soins,
Et que pour diriger une enfance timide,
Il faut être à la fois son modèle et son guide ?
Oublieront-ils jamais, ces vains déclamateurs,
Qu'en éclairant nos yeux nous éclairons les leurs ?
Eh ! quel maître jamais vaut une mère instruite ?
[...]
Disons tout ! En criant, *Femmes vous êtes mères !*
Cruels ! vous oubliez que les hommes sont pères ;
Que les charges, les soins, sont partagés entre eux ;
Que le fils qui vous naît appartient à tous deux ;
Et qu'après les moments de sa première enfance,
Vous devez plus que nous soigner son existence !

³² Texte dans l'*Almanach des Muses* pour 1798, p. 73-83.

On le voit : il n'est pas jusqu'à l'appel à la sensibilité (le « sentiment ») dont s'était rendu coupable l'entêté misogyne qui ne soit *épinglé* par l'habile débattresse³³, qui utilise fort judicieusement l'idée d'éducation pour reconsidérer celle de nature et affirme haut et fort, justement, que le devoir parental commun aux deux sexes l'emporte sur la prétendue destination maternelle féminine.

Mais la question centrale de la querelle, celle de la reconnaissance du droit des femmes à la culture et à la création (artistique et littéraire), n'est jamais négligée par la poétesse³⁴, même dans les moments d'argumentation passionnée. Elle constitue même, depuis la posture initiale où elle se décrit accordant « sa lyre » – impardonnable larcin aux yeux d'un docte favori d'Apollon –, le fil directeur de l'*Épître* et la revendication majeure : si les Muses doivent monter à l'assaut du Pinde, c'est pour y conquérir l'égalité, non seulement avec les disciples du dieu des vers, mais encore, plus généralement, avec l'autre sexe tout entier, en une éclatante démonstration de l'équivalence de leurs capacités avec celles des hommes :

C'est par des traits plus sûrs qu'il faut montrer aux hommes
 Tout ce que nous pouvons et tout ce que nous sommes ;
 C'est à les admirer qu'on veut nous obliger ;
 C'est en les imitant qu'il faut nous en venger.
 Science, poésie, arts qu'ils nous interdisent,
 Sources de voluptés qui les immortalisent,
 Venez, et faites voir à la postérité
 Qu'il est aussi pour nous une immortalité !

Autrement dit : la recherche de la gloire³⁵, ce « feu » que le sexe fort s'acharne à vouloir éteindre en déniait aux femmes le droit à la réalisation de leurs ambitions artistiques, littéraires et scientifiques, est le moyen nécessaire pour faire cesser une servitude millénaire³⁶. Et

³³ On peut, je crois, risquer sans crainte ce néologisme... *Débattresse* n'a, paraît-il, pas de féminin !

³⁴ Désormais comptée au nombre des « gens de lettres connus », du moins par la *Décade* (6^e année, 1^{er} trimestre, p. 440) lorsque ce périodique annonce le programme du Lycée républicain, en frimaire de l'an VI. Je signale aussi, signe incontestable de reconnaissance, que le brave chirurgien Pipelet est vite devenu (*Décade*, même volume, p. 49) le « mari d'une dame qui a rendu ce nom célèbre »...

³⁵ Voir, dans les *Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 29-2010, les contributions de Christine Planté et de Michèle Crogiez Labarthe.

³⁶ Inutile de préciser que ce point de vue hardi n'est pas partagé par toutes les femmes. Dans une *Épître aux femmes*, peut-être contemporaine des débats que j'examine ici, Mme de Mandelot, qui fut liée avec le fabuliste Florian, écrit, dans une perspective très conventionnelle

Constance Pipelet y revient avec flamme, tant pour affirmer un droit que pour combattre la galanterie dégradante et artificieuse :

Livrons-nous aux transports de nos âmes brûlantes ;
 Livrons-nous aux beaux-arts. Eh ! qui pourrait ravir
 Le droit de les connaître à qui peut les sentir ?

 Ô femmes, reprenez la plume et le pinceau.
 Laissez le moraliste, à l'abri du sophisme,
 Autoriser en vain l'effort du despotisme ;
 Laissez-le, tourmentant des mots insidieux,
 Dégrader notre sexe et vanter nos beaux yeux³⁷.

C'est même sur ce thème qu'est construite son ample péroration, renforcée par une énergique épanorthose :

Ne croyez pas non plus qu'en ma verve indiscrete,
 J'aie crié partout : Soyez peintre ou poète.
 Je sais que la nature, avare en ses bienfaits,
 Nous donne rarement des talents purs et vrais ;
 Mais telle que retient la critique ou l'envie
 Sent au fond de son cœur le germe du génie.

Et de rappeler, dans le même mouvement, l'œuvre qu'elle est déjà en train d'édifier et cette *Sapho*, au sujet emblématique, qu'elle a fait jouer à partir de décembre 1794, avant de conclure, après avoir une dernière fois apostrophé les femmes, qu'elle rêve animées de « l'ardeur » qui est la sienne, que « les arts sont à tous, ainsi que le bonheur ».

Parmi les textes dont cette *Épître* retentissante provoqua l'éclosion, en une sorte de seconde phase de la « querelle des femmes poètes », deux au

de moraliste (*Loisirs champêtres ou Recueil de poésies fugitives*, Lyon, Rolland, 1811, p. 86-91) :

Le bonheur vaut mieux que la gloire,
 Et la vertu que les grandeurs.

³⁷ On ne se priva guère, cependant, de vanter ceux de Constance Pipelet. On connaît ce madrigal – bien peu original, mais harmonieux – de Poultier, le rédacteur de l'*Amis des lois*, qui date de 1799 (*L'Esprit des journaux*, 29^e année, tome X, messidor an VIII, p. 187) :

Vénus pour la beauté, Minerve pour l'esprit,
 Constance sur les cœurs exerce un double empire :
 Par ses discours on est séduit,
 Ou subjugué par son sourire ;
 L'homme le plus indifférent,
 Près de Constance et s'anime et s'enflamme :
 Il peut, en l'écoutant, oublier qu'elle est femme,
 Il s'en souvient, en la voyant.

moins méritent mention. Et tout d'abord l'*Épître aux femmes* – la communauté de titre n'aura échappé à personne – de Vincent Campenon³⁸ (1772-1843), poète alors débutant qui, paraît-il, avait commencé à songer à prendre part au débat dès 1795. La pièce³⁹, finalement parue après le coup d'éclat de Constance Pipelet, assez curieux mélange, joliment versifié, de galanterie convenue et de féminisme (très) prudent, n'est pas dépourvue d'intérêt, même si l'auteur ne la jugea jamais digne de figurer dans les différentes éditions de ses œuvres⁴⁰. Je n'en retiendrai que le passage directement relié, par une allusion fort claire aux vers de Le Brun dans son *Dernier mot sur les femmes poètes*, à la question du droit des femmes à l'entrée en littérature :

Quelques hommes, jaloux d'un jeu qui vous amuse,
Ferment à vos efforts le champ libre des vers ;
Ils disent que vos doigts, peu faits à ce travers,
Ne doivent de Minerve occuper que l'aiguille,
Que vos talents sont faits pour briller en famille,
Que Sapho, dans son art de Phaon dédaigné,
N'eut jamais le bonheur que goûtait Sévigné
Quand, sans art exprimant de touchantes alarmes,
Ses lettres à sa fille allaient porter ses larmes.
Il est dans ce reproche un fonds [*sic*] de vérité ;
Mais j'y crois voir aussi trop de sévérité.
Vous défendre les vers est un arrêt barbare :
L'encre sied à vos doigts, quoi qu'en dise Pindare ;
Si vous vous contentiez d'inspirer nos chansons,
Qui donc pourrait chanter ce que nous inspirons ?
Mieux que nous, votre main par les Grâces guidée,
Sait d'une image fraîche envelopper l'idée ;
Du fond de votre cœur vos vers semblent couler ;
En vous lisant, on croit vous entendre parler ;
Et cette illusion où le lecteur s'oublie
Doit fléchir sa critique, ou la rendre polie⁴¹.

³⁸ Vincent Campenon, poète créole né à la Guadeloupe, s'illustra dans le genre descriptif à l'heure où celui-ci commençait à s'exténuer (*La Maison des Champs*, 1810). Il a aussi publié le poème de *L'Enfant prodigue* (1811) et donné d'assez nombreuses éditions et traductions. Son principal titre de gloire est d'avoir succédé à l'abbé Delille à l'Académie, en 1813.

³⁹ Édition *princeps* : Paris, Migneret et Desenne, an VI-1797. On la trouvera reproduite par mes soins dans le n° 29-2010 des *Cahiers Roucher-André Chénier*, p. 205-210.

⁴⁰ La responsable de la récente édition moderne (Vincent Campenon, *Œuvres*, texte établi, présenté et annoté par Gwenaëlle Boucher, Paris, L'Harmattan, 2008) n'a apparemment pas jugé bon non plus d'inclure l'*Épître aux femmes* dans sa publication.

⁴¹ Texte dans la *Nouvelle Encyclopédie poétique* de Capelle, t. VIII, Paris, Ferra, 1819, p. 140-146. J'attire l'attention des bienveillants lecteurs sur ce volume, qui reproduit en outre

On aperçoit bien, je crois, jusque dans les hésitations sur la tonalité, le caractère mal assuré de la prise de position : la poésie est traitée avec beaucoup de légèreté et, selon une perspective critique qui a la vie dure aujourd'hui encore, le talent est concédé aux femmes plutôt dans la pratique de la lettre familière que dans l'art des vers... Le chemin d'accès aux cimes du Pinde concédé au sexe faible demeure donc assez étroit : fraîcheur et spontanéité, assurément, sont l'apanage des poétesses – la « petite » poésie, toujours –, mais des hauteurs vertigineuses de la grande lyrique il n'est guère question.

L'*Épître aux détracteurs des femmes*, de François-Jean Dusausoir⁴² (1737-1822), est plus tardive : lue publiquement – comme celle de Constance Pipelet – le 9 septembre 1799 (23 fructidor an VII) dans une séance de la Société des Belles-Lettres et publiée peu de temps après, elle ne brille pas par la légèreté. Le savoir-faire du versificateur n'est pas en cause, mais plutôt son désir de trop prouver : son sujet est essentiellement l'examen des « vertus » des femmes, qui sont aux hommes « Ce qu'est l'astre du jour à la fleur qui languit ». Il y a cependant, une fois passé un long exorde empesé, une longue énumération en forme de prétérition dont quelques vers, assortis de notes développées – procédure qu'utilisera peu après Legouvé dans son *Mérite des femmes* –, éclairent la question de la reconnaissance brigüée par les femmes auteurs à partir de deux exemples caractéristiques :

Je ne vous dirai point qu'au sommet d'Hélicon
Bourdic a, par ses vers, fait sourire Apollon ;
Que laissant reposer sa lyre harmonieuse,
Elle a loué Montaigne en prose ingénieuse ;
Ni que dans son asile, auprès de son époux,
Oubliant ses talents pour des soins bien plus doux,
Sur des enfants chéris reversant sa lumière,
Elle est et tendre épouse et vigilante mère ;
Je ne vanterai point Théis, qui, de nos jours,
De la tendre Sapho consacra les amours⁴³.

L'Épître aux femmes de Constance Pipelet et *L'Épître aux hommes* (qui est, si je me souviens bien, de 1774 et avait fait assez de bruit en son temps) de Fanny de Beauharnais.

⁴² Dusausoir, métromane à l'enthousiasme républicain ostensible (il écrivit d'assez nombreux hymnes et chants pour les solennités publiques de la Révolution), finit par consacrer sa muse, sur le tard, aux Bourbons revenus.

⁴³ Édition *princeps* : Paris, Moller et Marchands de nouveautés, an VIII, p. 7-8.

La note concernant Mme de Bourdic⁴⁴, « aujourd'hui épouse du citoyen Viot », insiste sur le statut auctorial désormais reconnu à cette « femme célèbre » :

Les grâces de sa poésie lui ont assigné une place à laquelle peu de femmes peuvent prétendre ; [...] elle a fait et lu au Lycée Marbeuf, dit des Étrangers, un *Éloge de Montaigne*, où les profondes connaissances ne cèdent en rien aux grâces de l'esprit ; on nous fait espérer qu'elle embellira la scène lyrique de quelques-unes de ses charmantes productions.

La poétesse est donc parvenue à gravir les rudes pentes de l'Hélicon : son œuvre est digne de mention, sa production est à suivre dans des genres variés... Bref, elle a droit de cité dans la littérature, sans cesser nullement d'être une femme respectable. Pour Constance Pipelet (née de Théïs, rappelons-le), l'enthousiasme de Dusausoir est moins net. La note qui lui est consacrée, malgré sa longueur, parle essentiellement de Martini, dont on se souvient encore aujourd'hui comme l'auteur de la musique du *Plaisir d'amour* de Florian, responsable de la partition de l'opéra de *Sapho* :

Constance de Théïs, femme Pipelet, auteur de plusieurs poésies très estimées, d'un *Éloge de Sedaine*, en prose, lu dans une séance publique du Lycée des Arts, et de *Sapho*, tragédie lyrique, donnée, pendant deux ans de suite, au théâtre lyrique des Amis de la Patrie, rue de Louvois. La musique de ce bel ouvrage est du célèbre Martini, auteur de *L'Amoureux de quinze ans*, du *Droit du Seigneur*, et de plusieurs autres compositions qui font les délices de la société, et ont marqué sa place au rang de nos plus illustres compositeurs. La citoyenne Pipelet a une comédie en cinq actes et en vers⁴⁵, reçue au Théâtre-Français de la République.

L'Épître aux femmes, principal titre de gloire, avec *Sapho*, de la poétesse, brille par son absence dans cette notice et la place faite au compositeur de l'opéra a un peu l'allure, à une époque où commence à peine à se dessiner la tendance moderne à attribuer les ouvrages lyriques plutôt au musicien qu'au librettiste, d'une manœuvre de dépossession, malgré la louange accordée à « ce bel ouvrage »... C'est un peu comme si, du haut du Pinde, veillait encore un Apollon moraliste, susceptible de se serrer un peu pour faire place à l'irréprochable Mme de Bourdic-Viot, mais sor-

⁴⁴ Voir ci-dessus, note 23.

⁴⁵ Il s'agit en fait du drame de *Camille*, joué une seule fois en 1800 et jamais imprimé.

tant discrètement les griffes face à l'audacieuse dévergondée qu'est « la femme – du reste plus pour très longtemps : elle va divorcer – Pipelet ».

* * *

On pourrait donc estimer que, si Le Brun⁴⁶ a dit son *Dernier mot*, la misogynie, malgré les efforts des « amazones de l'Hélicon », est loin d'avoir rendu les armes : la longue marche vers la reconnaissance a commencé, mais le but demeure encore bien loin. Je ne voudrais pas être trop ennuyeux, mais j'ai gardé pour la fin une dernière – provisoirement – pièce du dossier que j'exploite... et j'avouerai *tout de go* au lecteur que c'est celle que je préfère, sinon pour son contenu, du moins pour sa facture très piquante. Dans ses *Conseils à une femme sur les moyens de plaire dans la conversation, suivis de poésies fugitives* (Paris, Michaud frères, 1812), Philippine de Vannoz⁴⁷ insère – fort tardivement – une *Épître en réponse aux vers de M. Le Brun intitulés Mon dernier mot sur les femmes poètes*, imprimée auparavant, déclare-t-elle en note, « dans plusieurs journaux » sans son aveu. Ce texte en vers libres est malheureusement trop long pour être reproduit *in extenso*, mais il allie humour souriant et énergie habile au service de la cause des femmes : il frappe moins fort, assurément, que l'*Épître* de Constance Pipelet, joue peut-être un peu trop finement sur l'idée que le désir de gloire, dans le beau sexe, est parfois un palliatif à la perte des moyens de plaire – ce qui n'est assurément pas d'un militantisme très belliqueux – et sur celle que « Les chants de gloire et les vastes sujets » pourraient bien être abandonnés aux hommes, les femmes parlant plus

⁴⁶ On lit partout – depuis Quérard – que Le Brun, acharné contre les femmes poètes, en exceptait toujours Constance Pipelet, dont le talent l'impressionnait : ce n'est pas impossible, après tout, mais Ginguené, dans l'édition Warée des *Œuvres* (t. III, p. 346-347), laisse planer le doute sur la destinataire de la pièce intitulée *L'exception*, dont le contenu s'adapterait mieux, je crois, aux productions de Mme de Beaufort ou de Mme Dufrénoy qu'à celles de l'auteur de l'*Épître aux femmes*. Voici la fin de cette longue série de stances qui passe en revue les femmes auteurs du siècle de Louis XIV :

La nature vous fit poète
Pour l'honneur du dieu que je sers.

Les Grâces ne sont point confuses
De vous voir au docte vallon.
Vous inspirez comme les Muses,
Et vous chantez comme Apollon.

⁴⁷ Philippine de Vannoz, née Sivry, est surtout connue pour le poème élégiaque où elle déplore la où elle déplore la *Profanation des tombes royales de Saint-Denis en 1793* (1806).

spontanément « Le langage des sentiments », mais la conclusion, fort spirituelle et profonde dans sa légèreté, en donnant à lire tout ce qui précède comme un placet politique, est d'une réjouissante énergie :

Mais, contre un arrêt tyrannique,
De l'empire lettré nous invoquons les lois ;
Et l'on sait que toujours l'égalité des droits
Fut celle de sa république.
Auteurs, vous ne permettrez pas
Qu'un réformateur *monarchique*,
De ce gouvernement changeant la forme antique,
Introduise dans vos états
Les abus *de la loi salique*⁴⁸.

Décidément, faire passer en une pirouette le (désormais) fier républicain Le Brun pour un « réformateur monarchique » de la république du Parnasse, c'est une belle idée : et pourquoi diable les Muses monteraient-elles à l'assaut de la sainte montagne ? Elles y ont, depuis toujours, droit de cité. On croit entendre, dans l'Empyrée, le rire argentin des neufs sœurs, devant le roi des poètes – *raccourci*, si l'on en croit La Chabeaussière – juché sur un Pégase qui ressemble à un âne, s'échinant à gravir les sentiers malaisés du Pinde où, hilares, elles triomphent en se moquant de celui de leurs nourrissons qui aurait pu, pour l'occasion, se nommer Orphée-Midas.

Jean-Noël Pascal

(2 pluviôse an CCXVIII, *par hasard*)

⁴⁸ Texte dans les *Conseils à une femme*, édition citée, p. 93-98.